

demande de l'assemblée générale des Nations Unies et diffusé par le secrétaire général de cette organisation. Étant donné les conséquences terribles de l'emploi de ces armes, ainsi qu'il ressort de ce rapport, le premier ministre envisage-t-il de faire cesser immédiatement les recherches de défense actuellement en cours dans ce domaine à Shirley's Bay et à Suffield (Alberta)?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il y aurait peut-être lieu de rappeler à la Chambre que cette recherche n'est destinée qu'à des fins de défense. Ceci dit, j'aimerais toutefois préciser qu'il y a quelques semaines, j'ai signalé à la Chambre que j'avais demandé au gouvernement de revoir la question de façon que nous sachions mieux ce qui se passe dans cette région du Canada. Cet examen n'est pas encore terminé.

M. Lewis: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le rapport de ce comité de spécialistes de recherche sur les mesures dites défensives ne sera vraisemblablement pas très utile, et vu l'appel lancé par le secrétaire général des Nations Unies en faveur d'un traité qui interdirait l'usage de ce genre d'armes, le premier ministre serait-il disposé aujourd'hui à préciser si le gouvernement a l'intention d'appuyer cette proposition et toutes les initiatives préconisées pour parvenir à une entente sur l'emploi de ces armes?

Le très hon. M. Trudeau: Ces questions ont déjà été discutées en vertu du protocole de Genève. Les pays divergent d'opinion sur le sens de la guerre biologique et bactériologique, et ne peuvent déterminer si la guerre bactériologique inclut la guerre biologique. C'est le point litigieux entre les signataires du protocole. Toutefois, le Canada, le député l'a signalé, a penché vers une restriction plus rigoureuse de l'emploi de ce genre d'armes et nos délégués au comité du désarmement ont reçu des directives en conséquence.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA GUERRE BIOLOGIQUE—LE TRANSPORT DE MATÉRIEL SUR LE TERRITOIRE CANADIEN

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aurais une autre question supplémentaire à l'adresse, cette fois, du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le 23 juin dernier, je lui ai demandé d'indiquer à la Chambre comment on avait fait parvenir le matériel destiné aux travaux de recherche à Shirley Bay et à Suffield, en Alberta, comment

on l'avait transporté du lieu d'origine, que ce soit au Canada ou aux États-Unis, à ces endroits.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je ne me rappelle pas exactement quand le député a posé cette question, mais j'avais cru tout au moins qu'on pourrait l'inscrire au *Feuilleton*.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre vient de dire qu'il ferait enquête. En réalité, il a dit qu'il devra considérer la question comme préavis. Il possède peut-être des renseignements qu'il pourrait nous fournir sans violer le Règlement.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la réponse est très simple: le ministre de la Défense nationale pourra répondre à la question demain.

M. Lewis: C'est ce qui s'appelle refler le germe.

[Français]

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE RELATIVE À LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT À LA PROCHAINE SESSION—CONFÉRENCE CONCERNANT L'EXPORTATION DE L'EAU AUX ÉTATS-UNIS

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il nous dire s'il a l'intention de présenter, lors de la prochaine session, un projet de loi relatif à la politique hydraulique du gouvernement et, dans l'affirmative, a-t-il l'intention de consulter les provinces avant de le présenter?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute qu'il convienne de demander au premier ministre des renseignements au sujet de projets de loi qui pourraient être présentés au cours de la prochaine session. Je crains que si nous permettons que des questions de ce genre soient posées, nous prolongerons de beaucoup la période des questions. Par ailleurs, si l'honorable député est d'avis que sa question comporte une certaine urgence, elle pourrait être débattue au moment de l'ajournement.

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question un peu différemment au très honorable premier ministre et lui demander si, au cours de la réunion tenue à Banff, en Alberta, la semaine dernière, le gouvernement canadien était représenté. En d'autres mots, le gouvernement fédéral était-il représenté à la conférence qui portait sur l'exportation de l'eau aux États-Unis?